

Blois, vendredi 4 septembre 2009

Communiqué de presse

Prévention de la délinquance : Le Loir-et-Cher s'organise

Philippe Galli, préfet de Loir-et-Cher, Maurice Leroy, président du conseil général, député et Philippe Sartori, président de l'association des maires (AMF) de Loir-et-Cher signent la convention instaurant un coordinateur départemental de prévention de la délinquance, vendredi 4 septembre, à Blois. C'est le commandant de police honoraire Michel Coutant qui occupera ce poste au sein de l'AMF 41. Conscients de l'importance d'une telle mission auprès de tous les maires du Loir-et-Cher, les services de l'État et le conseil général financent, à égalité, cette opération, pour un montant total de 40 000 euros.

La mise en place de ce référent répond à une triple mission :

→ **À l'échelle départementale, décliner auprès des maires les actions prioritaires fixées par le préfet dans le plan départemental de prévention de la délinquance**, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes, mais aussi proposer - et élaborer - la mise en place de groupes thématiques (sécurisation aux abords des établissements scolaires, aides aux victimes pour les violences intrafamiliales...) au sein du conseil départemental de sécurité et de prévention de la délinquance.

→ **Dans les mairies, aider les maires dans l'organisation de réunions thématiques sur la prévention de la délinquance**, les assister, notamment par des études et diagnostics de sécurité, les accompagner pour la mise en place, dans leur commune, d'un conseil des droits et devoirs des familles ou d'une procédure de rappel à l'ordre, les aider dans la prévention et le stationnement illégal des gens du voyage ainsi que les conseiller dans l'application des mesures d'expulsion.

→ **Auprès des forces de police et de gendarmerie, être le référent « prévention et délinquance »** afin de concevoir, avec eux, des mesures de prévention situationnelle et les aider dans la résolution de problèmes liés à la délinquance.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr